



Flash Info

NAVAILLES ANGOS

- L'éditorial de Mr. le Maire
- Plan Local d'Urbanisme
- Nouvelle Boulangerie
- Cantine scolaire
- Ecole bioclimatique
- Fleurissement
- Pierre BRENET
- Travaux complexe sportif

Flash Info
N°3 • FEVRIER 2016

L'éditorial de Mr. le Maire

Depuis l'année dernière, nous avons décidé de ne faire qu'un seul bulletin municipal papier par an complété par des Flash Infos dont celui-ci. En effet, contraints de faire des économies sur tous les postes du fait de la baisse des dotations de l'Etat, nous reporterons la diffusion des informations par le canal du site internet et par quelques Flash Infos moins coûteux.

Dans cette édition, nous reviendrons sur la création de la boulangerie du «Fournil du Balaing» et sur la conséquence de l'aménagement de la cantine scolaire dans une structure temporaire. Nous reviendrons sur ce Premier Prix obtenu au concours départemental des Villes et Villages fleuris après plusieurs années de seconde place. Nous ferons enfin le point sur la révision en cours du Plan Local d'Urbanisme et sur les travaux de construction de la future école élémentaire bioclimatique à énergie positive.

L'année 2016 sera donc une année de gros chantiers. Ils se compléteront par la réfection des canalisations d'eau potable par le Syndicat en charge, au dernier trimestre 2016, avec des inconvénients importants dans la circulation. Il faudra rester prudent.

L'année 2016 sera aussi consacrée aux travaux préparatoires à la fusion entre notre Communauté de Communes et celles de Garlin et d'Arzacq qui nous est imposée par le Préfet. On peut encore douter de la libre détermination des collectivités locales dans le cadre constitutionnel de la décentralisation ! Nous y reviendrons dans le bulletin de l'été.

En ce début d'année, à toutes et à tous je souhaite une belle et heureuse année 2016 avec la réussite de vos projets personnels et surtout une bonne santé.

Le Maire,
Francis Hunault

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La révision du Plan Local d'Urbanisme a été décidée par le Conseil Municipal par délibérations de décembre 2013 confirmée en décembre 2015. Cette révision était nécessaire car notre document a plus de 10 ans et depuis de nombreuses lois et documents supra communaux concernant l'urbanisme ont été votés.

Cette révision se déroule en plusieurs temps répartis sur environ 2 années :

- le temps du diagnostic et du bilan depuis 2005
- le temps de définition du projet politique pour les 10 années à venir proposé par la commission Urbanisme
- le temps d'élaboration des zonages, des orientations de programmation et du règlement
- le temps de la concertation.

Cependant tout au long de cette démarche, le public peut consulter les documents produits, inscrire des remarques dans le registre mis à disposition en Mairie, écrire

des courriers qui seront conservés avec ce registre. Le site internet de la Commune : <http://www.navailles-angos.fr> vous relaie aussi l'ensemble des actions menées et des documents créés. Consulter la page «Mairie» puis aller dans le menu «Révision du PLU 2015».

N'hésitez pas à vous manifester à tout moment.

En complément, des réunions publiques sont programmées afin d'exposer l'état d'avancement de ce processus. La dernière réunion publique concernait la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) à laquelle ont assisté environ 80 personnes. Le PADD constitue la trame politique générale sur laquelle nous allons maintenant travailler avec le bureau d'études retenu. La prochaine réunion publique devrait se tenir avant l'été prochain.

Si nous poursuivons l'élaboration de ce nouveau PLU, il faut cependant noter que

la compétence «Documents d'urbanisme» a été transférée à la Communauté de Communes des Luys en Béarn. Celle-ci a demandé au Préfet de prendre un arrêté en ce sens en date du 12 novembre 2015. L'objectif de la CCLB est d'élaborer un PLUi, i comme intercommunal. Si le Conseil Municipal de Navailles-Angos s'est opposé majoritairement à ce transfert, la majorité des communes de la CCLB s'est prononcée en sa faveur. C'est donc par la force que notre compétence nous a été retirée.

Le débat obligatoire sur le PADD a d'abord eu lieu en Conseil Communautaire devant des conseillers communautaires intéressés puis devant le Conseil Municipal. In fine, le PLU sera donc voté par le Conseil Communautaire et non par le Conseil Municipal. Précisons que c'est maintenant la CCLB qui supporte tous les frais de révision de notre PLU.

Nouvelle Boulangerie

*Le Fournil
du Balaing*



Estelle et Fabrice



Après 50 ans de fournées et tournées, 6j sur 7, Pierre Boy, notre artisan boulanger, s'est retiré en octobre dernier, pour profiter d'une retraite bien méritée sans trouver de repreneur. Mais l'équipe municipale n'était pas résolue à voir disparaître cette activité sur le village.

Avec l'appui et le soutien de professionnels du secteur (Chambre des métiers, Minotiers...), des études de faisabilité, fiabilité et financement ont été réalisées. Plusieurs options ont été étudiées. Celle positionnant la boulangerie sur l'axe Pau/Bordeaux s'avérait trop onéreuse et la concurrence y était trop importante. Notre réflexion s'est alors portée sur l'axe Arzacq/Morlaàs plus propice à la création d'un nouveau commerce.

La valorisation du centre bourg étant un souhait et une volonté des élus, et un axe majeur de notre projet d'aménagement du village, il était donc nécessaire de trouver rapidement un local proche de nos lieux de vie courants (complexe sportif/école). Avec des accès facilités, des espaces de stationnement disponibles à proximité et un projet de construction à moyen terme d'un nouveau restaurant scolaire, les locaux communaux de la cantine étaient tout désignés pour accueillir notre nouvelle boulangerie. Une annonce nationale a été passée sur le site «Notre Village» afin de trouver des porteurs de projet intéressés par une installation en milieu rural.

Les premiers contacts sont noués avec la famille Phillipps dès juin 2014. En février 2015, le couple passe quelques jours sur Navailles-Angos pour visiter le village et découvrir la vie béarnaise.

Finalement, fin juillet 2015, une décision commune est entérinée ; le couple sera présent dès le mois d'août afin de réaliser toutes les démarches matérielles et financières de leur projet et travailler activement avec les élus sur le réaménagement des anciens locaux de la cantine.

L'objectif principal étant d'ouvrir la nouvelle boulangerie avant les fêtes de Noël, la tâche s'annonçait très difficile, voire impossible. C'était sans compter sur le dévouement, l'investissement et l'implication de notre équipe d'architectes (Patricia LICHANOT et Jean-Marc LAUGA DE BAIX) et des élus municipaux pour mener à bien ce projet dans le temps imparti.

L'investissement communal global de 150 000 €, comprend le réaménagement des anciens locaux de la cantine en 2 zones de préparation (boulangerie et pâtisserie) et la réalisation d'une extension permettant d'accueillir la surface de vente. La commune participe également à hauteur de 50 000 € à l'achat de matériels et équipements divers (four, chambre de pousse et pétrin). L'aménagement de l'espace de vente, le matériel de pâtisserie et le véhicule pour les tournées ont été pris en charge par monsieur et madame Phillipps.

Encore merci à l'ensemble des intervenants, architectes, artisans, élus et services techniques pour leur efficacité, sérieux et rapidité dans la réalisation de ce projet. Les travaux se sont déroulés seulement sur 2 mois, des vacances scolaires d'Octobre à l'ouverture de la boulangerie en date du 12 Décembre !

Quant à nos boulangers, arrivés de Phalsbourg, localité de Moselle, Estelle et Fabrice Phillipps, et leurs 2 enfants, ont tout quitté pour un nouveau départ en Béarn. Toutefois, ils ont très vite pris leurs marques au sein du village et dans leur nouveau commerce, grâce notamment à l'excellent accueil que vous leur avez réservé, et ce dès leur arrivée. Boulanger – pâtissier – chocolatier – glacier, ils n'ont pas fini de vous surprendre avec la réalisation d'excellents produits artisanaux entièrement préparés, façonnés, pétris et cuits sur place : pains divers et spéciaux, viennoiseries, produits salés, sucrés, spécialités alsaciennes dont ils ont le secret, bonbons, café et thé à déguster sur place.

Tout pour ravir nos papilles !!



Avant

Très prochainement, la boulangerie se parera et s'illuminera de sa nouvelle enseigne :

«LE FOURNIL DU BALAIN»



Après

Cantine Modulaire

Le «Fournil du Balaing» ayant pris ses quartiers dans les locaux de l'ancien restaurant scolaire, nous avons dû trouver une solution pour assurer la continuité du service de cantine municipale.

Pour des raisons de maîtrise des coûts et de timing, impossible d'envisager la construction d'une nouvelle cantine définitive immédiatement. Nous avons donc opté pour un équipement modulaire en location présentant le double avantage d'être provisoire et rapidement mis en fonction.

Nous souhaitons conserver la cantine dans l'enceinte de l'école. La boulangerie ouvrant ses portes en pleine année scolaire, il a fallu relever le défi de faire «apparaître» une nouvelle cantine durant la quinzaine des vacances de Toussaint afin de ne pas perturber la vie de nos écoliers.

Notre choix s'est porté sur le terrain de foot de la cour des grands car nous étions certains qu'il n'accueillerait pas la future cantine définitive et qu'il se trouvait sur une surface relativement plane et proche de tous les réseaux nécessaires (eau, électricité...). Nos footballeurs en herbe se voyant ainsi amputés de leur terrain de jeu. Nous leur demandons un peu de patience, le désagrément n'est que provisoire !



Plate-forme accueillant la cantine



La cantine arrive par les airs

Ce nouveau bâtiment composé de 9 modules (6m x 3m) assemblés et d'une surface totale de 160 m² comprend : un espace restauration de 110 m² avec cloison séparative entre petits et grands / une zone préparation froide / une zone plonge-laverie / un local réception et stockage produits / un ensemble sanitaire pour le personnel

Cet espace a été défini et aménagé dans le respect des réglementations sanitaires en vigueur : marche en avant, zones par fonction...

La zone restauration, plus spacieuse que l'ancienne cantine, permet aujourd'hui de travailler plus efficacement et facilite la préparation des tables entre les 2 services.

La mise en œuvre et l'installation de ce nouveau bâtiment ont été réalisées en un temps record, et ce notamment grâce à l'efficacité et la rapidité des professionnels retenus par la commune, pour les travaux de terrassement, de montage des bungalows, de raccordement des divers réseaux fluides et électricité.

Merci également à l'ensemble du personnel communal et aux élus qui ont œuvré pour l'aménagement intérieur et extérieur de cette nouvelle cantine, avec le démontage, le transfert, le nettoyage et le remontage de l'ensemble des équipements existants (plonges, paillasse, machines diverses, tables...).

Le bâtiment était ainsi opérationnel au retour des vacances d'automne pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

Il se révèle bruyant à l'usage. Nous cherchons des solutions pour y remédier. Il faut savoir qu'à l'ouverture de la nouvelle école en janvier 2017, la garderie retrouvera un espace adapté. Il faut donc que nous composions durant cet année 2016.



La cantine terminée

La cantine définitive est déjà en réflexion. Quel type de restauration souhaitons-nous ? Où la positionner ? A quel horizon pouvons-nous l'envisager ? Voilà tous les points que nous sommes en train d'étudier.

Nouvelle Ecole bioclimatique



Face Sud du projet

Notre village voit sa population augmenter avec, chaque année, plus d'enfants à l'école. De plus, cette dernière n'est plus aux normes d'accessibilité handicapés ni aux normes d'isolation thermique. La construction d'une nouvelle école s'est donc imposée, tournée vers l'avenir pour les enfants de demain et exemplaire en termes d'économies d'énergie, conformément à notre Agenda 21 local. Ce sera une école bioclimatique à énergie positive grâce à une chaudière bois, des capteurs photovoltaïques sur le toit du préau et des panneaux solaires sur celui de l'école.

Ce projet, porté par la municipalité depuis 2011 élaboré en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, a subi des retards quant à l'acquisition du foncier et a nécessité des modifications pour adapter les plans aux terrains achetés in fine aux familles Cassou-Anger, Cassou Hubert et Cassou Francis.

Depuis la mi-janvier, les premiers travaux de terrassement ont démarré. Ils sont situés entre l'école et la mairie. Vous aurez remarqué l'entrée du chantier qui sera, à terme, l'accès aux véhicules des personnels de l'école. Durant toute cette année 2016, le

chantier sera susceptible de perturber la circulation en centre bourg d'autant qu'en parallèle, des travaux de sécurisation du carrefour et des travaux de renouvellement des canalisations d'eau sont prévus pour l'automne.

Pour revenir aux travaux de l'école, les terrassements pour constituer la plate-forme de base du bâtiment sont terminés depuis peu. La grue de chantier est installée pour commencer les fondations et le gros œuvre.

A ce jour, le planning prévoit la livraison du bâtiment en décembre 2016 afin d'accueillir les élèves de l'école élémentaire (CP à CM2) dès la rentrée de janvier 2017.

Il a à noter que l'école maternelle restera, elle, dans les locaux actuels.



La grue est arrivée



Premiers travaux de terrassement

Fleurissement



Notre volonté est de rendre le village agréable et accueillant. Les actions sont multiples et différentes pour entretenir les abords des bâtiments communaux, des voiries, des divers quartiers.

Embellir c'est aussi veiller à la propreté de tous les espaces. Nous adressons un grand merci aux groupes de marcheurs qui chaque semaine sillonnent les chemins du village et s'appliquent à collecter divers débris qui jonchent la chaussée et ses bas côtés (bouteilles, emballages...). Cette démarche citoyenne doit être saluée.



Notre village participe depuis 6 ans au Concours Départemental des Villes et Villages fleuris. Ainsi chaque année, un jury d'experts visite les quartiers, apportant par un regard extérieur, des points de vue et des conseils de professionnels.

En 2015, après 5 ans d'application et d'implication de tous, services techniques, groupe d'élus et administrés, nos efforts ont été reconnus et récompensés. Notre village a obtenu la première place dans la catégorie des villages de 1000 à 2000 habitants.

Cette année 2016, nous allons poursuivre en complétant ou réalisant des massifs dans les divers quartiers de la commune. Le choix de plantes vivaces et la réalisation de paillages seront favorisés afin d'être économes en temps de travail quotidiens. Aussi, moins de désherbages et d'arrosages ! Les plantes potagères participeront largement à la décoration. Le potager créé devant la Mairie sera maintenu et des cucurbitacées embelliront les divers massifs. La plateforme enherbée du bois de Bège déjà embellie par une vigne fera l'objet de plantations d'arbres fruitiers et d'arbrisseaux (framboisiers, cassissiers) et de plantes aromatiques.

Votre participation en apportant des idées, des plants ou d'autres choses sera toujours bienvenue.



Pierre BRENET



Les Services Techniques de la Commune font face à une extrême diversité de tâches. Outre les tâches quotidiennes relevant de l'entretien des espaces extérieurs (espaces verts, voirie communale) et des bâtiments, ceux-ci ont aussi en charge la mise en place des matériels pour les manifestations communales ou associatives, la réalisation des états des lieux lors des locations de salles, le nettoyage de la salle de sports, l'affichage dans les panneaux, le suivi des chantiers commandés à des entreprises, les réparations dans les bâtiments, l'entretien du matériel, les commandes de produits ménagers ou chimiques, la réalisation de certains devis, etc.

L'équipe existante, constituée de 2 agents renforcée par un jeune (BTS en alternance), s'est avérée beaucoup trop juste pour faire face à toutes ces missions. Par ailleurs, les temps de gestion administrative étaient pris sur des heures supplémentaires. Après analyse de la situation, il a été décidé de recruter un agent au grade de technicien pour encadrer, organiser et participer au travail de l'équipe.

28 candidats venant de toute la France se sont présentés pour ce poste. 6 ont été retenus sur dossier et auditionnés par la Commission de recrutement.

Pierre BRENET, titulaire du concours de technicien principal 2^{ème} classe a été recruté sur ce nouveau poste. Nous lui souhaitons la bienvenue. Nous connaissons bien Pierre qui avait travaillé pour nous en tant que chargé de mission. Il a rédigé et mené à bien plusieurs dossiers : l'Agenda

d'Accessibilité Programmée (ou Ad'Ap pour lequel nous avons eu l'approbation du Préfet), les dossiers de demande de subventions FISAC pour la boulangerie. Il a mis en place le poulailler communal et assuré l'animation pédagogique auprès des enfants de l'école et du Centre de Loisirs. Il suit également le Comité de Pilotage «Agenda 21» et a participé à la réalisation de la brochure explicative que vous avez reçue dans vos boîtes aux lettres.

Pierre a déjà en mains de nombreux dossiers comme le suivi des travaux de l'Ecole, le projet d'aménagement des espaces extérieurs à celle-ci, des devis à réaliser, la préparation du budget d'investissement 2016, etc ...

Nous lui souhaitons bon courage dans son nouveau poste.

Travaux Complexe Sportif

Depuis la construction de la salle, les garde corps de la tribune étaient composés de vitrages feuilletés. Au fil des ans, ces vitrages ont été endommagés et présentaient des risques importants pour le public. Après examen des différents process, la commune a fait le choix du remplacement intégral de ces vitrages par un plexiglass transparent et incassable de 8mm d'épaisseur.



Avec le soutien de la Communauté de Commune des Luys en Béarn (CCLB), la commune a également engagé des travaux de peinture intérieure dans la salle de sport et les vestiaires ainsi que la mise aux normes du tracé au sol pour le basketball.

C'est ainsi un peu plus de 30 000 € HT qui ont été nécessaires pour ces travaux financés pour moitié par la CCLB.

Reste maintenant à rénover les tribunes (assise et peinture) et surtout à rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite les installations sportives et les vestiaires. Pour cela la commission patrimoine envisage de créer une entrée Nord avec sas et vestiaires. Prévision 2021.



Ne pas jeter sur la voie publique